



Direction Générale

Affaire suivie par Sylvana SENSINI

05 56 95 56 20

Service-population@parempuyre.fr

Nos réf. : ASSU/SS/52

Le mardi 21 juin 2022

ATTESTATION

Je soussignée, Béatrice de FRANÇOIS, Maire de la ville de PAREMPUYRE (Gironde), atteste que des orages accompagnés d'averses de très gros grêlons et de vent fort se sont produits dans la soirée et la nuit du lundi 20 juin au mardi 21 juin 2022 sur la commune.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Béatrice de FRANÇOIS,

Maire,

Vice-Présidente de Bordeaux Métropole